

LES IMPORTATIONS DE BEURRE DEPUIS 1960

Question n° 305—**M. Fortin**:

1. Pour chaque année depuis 1960, le Canada a-t-il importé du beurre et, dans l'affirmative, a) quelle quantité, b) quelle quantité a été achetée de chacun de ces pays, c) à quel prix moyen, d) ce beurre était-il destiné en partie à la consommation domestique et, dans l'affirmative, quelle quantité?

2. Si une partie de ce beurre était destinée à la transformation pour réexportation, a) combien de livres chaque année, b) à quelles usines a-t-on confié la transformation, c) quelle quantité chacune d'elles a-t-elle transformée, d) combien en a-t-il coûté au gouvernement pour la transformation de ce beurre, e) sous quelles formes, à quels pays et à quels prix ce beurre a-t-il été vendu?

(Le document est déposé.)

LES PAIEMENTS DE RAJUSTEMENT AU TITRE DE L'ENSEIGNEMENT POST-SCOLAIRE

Question n° 453—**M. Orlikow**:

1. Quelle formule utilise-t-on pour déterminer le montant de la subvention fédérale à une province aux termes de la Loi de 1967 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (Paievements de rajustement au titre de l'enseignement post-secondaire) pour les universités seulement?

2. Selon les statistiques disponibles pour chaque année, quel montant a-t-on versé à chaque province depuis l'entrée en vigueur de la Loi?

(Le document est déposé.)

LES ÉMISSIONS DE RADIO-CANADA ET LA CRISE AU QUÉBEC

Question n° 549—**M. Broadbent**:

1. Quelles émissions des réseaux anglais et français de la télévision de Radio-Canada ont été a) annulées, b) remises à plus tard, c) modifiées, à la suite des événements de la crise survenue au Québec?

2. Quelle était la raison dans chacun des cas?

3. Quels employés de la société Radio-Canada des réseaux anglais et français ont été a) réprimandés, b) suspendus, c) congédiés depuis le 5 octobre 1970 et quelles étaient les raisons dans chaque cas?

4. Depuis le 5 octobre 1970, combien de contrats d'employés travaillant à forfait a-t-on annulés, combien de personnes a-t-on averties que leur contrat ne serait pas renouvelé et pour quelles raisons, dans chaque cas?

(Le document est déposé.)

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS OUVRIÈRES

NOUVELLES MESURES POUR COMBATTRE LE CHÔMAGE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre des Finances, qui doit venir à la Chambre aujourd'hui, mais comme le premier ministre est persuadé que l'inflation a été jugulée, il n'est plus nécessaire au ministre des Finances de venir siéger. Étant donné que le premier ministre a reconnu, pendant le congé de Noël, que notre problème national numéro un est maintenant celui du chômage, je voudrais demander au premier ministre suppléant s'il se propose d'annoncer de nouvelles mesures pour régler ce très grave problème.

[M. Lewis.]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je crois utile de rappeler tout d'abord au chef de l'opposition que le ministre des Finances, comme son prédécesseur du parti d'en face, assiste aujourd'hui à la réunion annuelle du Canadian Club de Toronto. Je ne voudrais sûrement pas que le ministre des Finances manque cette réunion.

Puis-je répondre que le gouvernement a un programme, dont certaines mesures sont maintenant en vigueur, pour s'attaquer à la situation du chômage dont nous reconnaissons la gravité. J'espère que nous pourrons compter sur l'appui de l'opposition pour expédier ces mesures dès qu'elles seront présentées à la Chambre et promulguées en vertu de l'actuelle législation.

L'hon. M. Stanfield: Dois-je conclure de la réponse du premier ministre suppléant que le gouvernement entend annoncer des mesures additionnelles pour combattre le chômage et, le cas échéant, quand cela se fera-t-il?

L'hon. M. Sharp: Le gouvernement prend les mesures qu'il juge appropriées pour combattre le chômage. Le chef de l'opposition admettra, bien sûr, qu'on ne peut enrayer le chômage en recourant à des politiques inflationnistes, bien qu'il en ait préconisé quelques-unes. S'il est déçu que nous ne suivions pas ses conseils à cet égard...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Un débat semble s'amorcer relativement à la question posée et à la réponse donnée. Le chef de l'opposition désire-t-il poser une question supplémentaire?

L'hon. M. Stanfield: J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'avais cru l'inflation jugulée. J'ai donc exprimé l'espoir que le gouvernement allait vraiment faire quelque chose...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VENTE D'ARMES PAR LA GRANDE-BRETAGNE À L'AFRIQUE DU SUD—L'APPUI DU CANADA À L'ATTITUDE DES ÉTATS AFRICAINS DU COMMONWEALTH

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au premier ministre suppléant. Étant donné que la conférence du Commonwealth s'ouvrira dans quelques jours à Singapour, peut-il nous dire si le gouvernement canadien songe à appuyer les pays africains du Commonwealth qui tâchent d'amener la Grande-Bretagne à reviser sa décision de vendre de l'équipement militaire à la République sud-africaine?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le chef du NPD est au courant, j'en suis certain, des mesures que le premier ministre a prises à cet égard. On sait tous, je pense, que le premier ministre du Canada a bien appuyé l'attitude des États africains et mis le gouvernement britannique en garde contre les conséquences possibles de la reprise des expéditions d'armes.